

E1---

EN HAUSSE

La mobilisation des chômeurs

Débutée mardi 10 juin sur l'île de la Réunion, la « Marche nationale de la dignité des chômeurs et précaires » initiée par de nombreuses organisations syndicales sera de passage dans l'Aude les 18, 19 et 20 juin (respectivement à Narbonne, Carcassonne et Castelnaudary). Chacun de ses arrêts sera l'occasion de rencontrer les salariés en lutte dans les diverses agglomérations traversées. Dans l'Aude, la marche viendra donc à la rencontre des salariés de Pilpa le 19 juin et de Spanghero le 20 juin. A Carcassonne, la marche débutera à 13 h du square Gambetta avant de traverser le Pont vieux et la rue Trivalle pour aller jusqu'à la Cité médiévale (entrée par la porte de Narbonne), pour enfin terminer par un arrêt au Château Comtal. Plus de renseignements sur <http://marchechomeurs2013.org>.

LE CHIFFRE

1,5

C'est (en mois) le temps moyen d'attente dans l'Aude avant de pouvoir repasser l'examen théorique du code de la route lors d'un échec à l'examen. Un chiffre inférieur à la moyenne nationale qui est d'environ 3 mois. Un chiffre issu d'une récente enquête menée par l'association de prévention routière réalisée 4 ans après la dernière réforme du permis de conduire menée par les pouvoirs publics. Une étude qui fait également ressortir la nécessité de sensibilisation sur les avantages - notamment financiers - de la conduite accompagnée à l'échelon national.

LA PHRASE

« La municipalité nous donne des exemples d'une bien curieuse démocratie participative »

L'UMP carcassonnaise, dans un communiqué adressé hier à notre rédaction, s'étonnait d'apprendre que l'élue consulaire en charge du dossier « ignore tout » de l'installation d'une nouvelle signalétique en Bastide. Signalétique à propos de laquelle les Carcassonnais étaient récemment consultés. Et de fustiger le report « aux calendes grecques » des investissements au développement de l'offre touristique « vitale pour notre économie ».

L'IMAGE

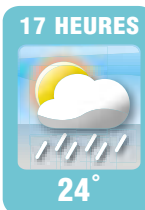
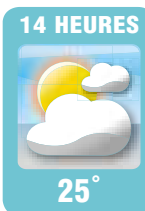
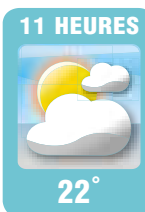
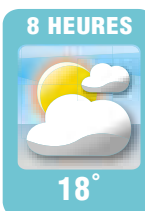
Un goudron qui ne tient pas la route à la Cité!

Avec les premières véritables chaleurs



survenues hier, les premiers soucis techniques sont apparus à la Cité. En effet, sous l'effet des premiers rayons d'Hélios, le revêtement goudronné de la route qui borde le Prado a succombé. Et même si du gravier a été jeté dans l'après-midi, les commerçants de la Cité craignent d'ores et déjà que le problème ne s'étende à l'ensemble du jardin du Prado et à son revêtement faits de goudron et de gravillons. Un support qui avait par ailleurs été très décrié lors de sa mise en place. Les habitants et commerçants craignaient alors que la pluie ne l'emporte...

MÉTÉO



AIR



● **CET INDICE** de la qualité de l'air (de 1 bon à 10 mauvais) est fourni par Air-LR. Plus sur www.air-lr.org.



● **AUJOURD'HUI** Nuageux avec des averses l'après-midi. 15 à 26° sur l'Ouest audois. Vent d'ouest, 25 km/h.

● **DEMAIN** Ensoleillé. 13 à 16°. Vent d'ouest, 15 km/h.



● **GRÈVE EN GARE SNCF**

A 10 h 30, devant la gare SNCF de Carcassonne, la CGT appelle à la convergence des luttes entre électriciens, gaziers, cheminots, postiers, etc... Un mouvement de grève perturbera également la circulation des trains... Car la réforme ferroviaire est jugée « trop opaque ».

Valentin, handicapé, ne peut plus aller au lycée

Enseignement | La direction du lycée Charles-Cros invoquerait son état de santé. Les parents parlent de discrimination.

Me voilà donc en APR au lycée Charles-Cros. Je veux être cuisinier, agent polyvalent de restauration: je vais essayer de travailler dur. Même si c'est difficile, j'y arriverai quand même ». Voilà ce qu'écrivait, à la rentrée de septembre dernier, Valentin Meyer. Une victoire pour lui que d'arriver à rédiger ces quelques lignes; une satisfaction couronnée d'une note de 8 sur 10. Rien de plus normal pour un élève de CAP ? Certes.

Sauf que Valentin est différent: il est handicapé depuis sa naissance, victime du syndrome de Charge (*) dans sa forme la plus complète. Retards de croissance, retard mental, surdité, problèmes de dos... On comprend la fierté qui était la sienne et celle de ses parents, Valérie et Philippe, quand, après le collège, intégré dans une classe spécialisée, l'horizon d'un apprentissage se profilait. Mais aujourd'hui, tous ces espoirs se sont envolés. Valentin n'a plus trop envie de continuer cette scolarité. Un caprice ? Absolument pas. « Ils veulent me retirer du lycée, parce que je suis handicapé. C'est une injustice: c'est pas bien qu'on me rejette comme ça », commente le jeune homme qui fêtera bientôt ses 18 ans.

« Comment un prof peut-il dire que Valentin n'arriverait à rien au bout de deux mois de cours ? »

Valérie et Philippe Meyer.

On imagine donc aisément la révolte des parents: « Tout se passait bien pour Valentin depuis le primaire. Il a passé quatre années formidables à l'école des Troubadours en classe spécialisée Ulys (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) puis au collège de Grazeilles, où il a fait des stages en entreprises qui se sont bien déroulés. Mais très vite, à Charles-Cros, tout s'est écroulé », pestent Valérie et Philippe Meyer. Qui se rappellent de cette réunion parents-professeurs, en fin d'année dernière, pour le moins déconcertante: « Si le prof de sport s'est montré très sympa en me disant que Valentin faisait ce qu'il pouvait, un autre m'a clairement dit qu'il n'y arriverait jamais, qu'il n'arriverait même pas à porter une casserole



Valentin, entouré de ses parents, Philippe et Valérie, parle clairement « d'injustice ».

d'eau chaude. Comment peut-il dire ça au terme de trois mois d'enseignement, sachant que pour un enfant handicapé la scolarité en CAP s'étale sur trois ans ! »

Certificat médical lapidaire

Et, au cours de l'année scolaire, la situation ne s'est visiblement pas améliorée. A tel point qu'un médecin scolaire a rédigé un certificat pour le moins lapidaire: « Au vu du certificat du pédiatre au CHR de Carcassonne en date du 25 février 2013, compte tenu des difficultés aussi bien en classe qu'en atelier, je certifie que l'état de santé de Valentin Meyer ne lui permet pas de suivre une scolarité, même adaptée (dispositif Ulys) en CAP APR ».

Ironie du sort: le certificat en question avait été demandé par la maman de Valentin pour tendre à une dispense de sport...

Seulement voilà: aujourd'hui, Valentin ne peut pas faire de stage et son avenir en CAP APR est plus que compromis. « Au téléphone, le proviseur m'a clairement dit qu'il ne me remplirait pas de convention de stage et qu'il ne voulait pas reprendre Valentin, en APR ou en vente, l'an prochain ».

Joint hier après-midi par téléphone, le proviseur n'a pas voulu commenter cette décision: « Je ne suis pas autorisé à m'exprimer sur ce dossier. Ce serait dévoiler la vie privée et la situation médicale de l'enfant ».

De son côté, la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) a bien confirmé que la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées avait donné son accord, le 20 septembre dernier, pour une « orientation vers le milieu scolaire spécialisé (intégration collective) à compter du 1^{er} septembre 2012 et jusqu'au 31 août 2015 ». Décision qu'elle est la seule à pouvoir infléchir: « Mais elle n'a jamais été saisie », s'insurge Philippe Meyer.

L'académie devrait être saisie

Un papa qui ne comprend pas: « Valentin est un enfant qui a passé les premières années de sa vie à être sauvé par les médecins... Il n'a pas appris comme les autres enfants les bases de la vie. Selon la loi sur l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées du 11 février 2005, il devrait suivre les cours normalement: est-ce le seul lycée du Languedoc-Roussillon à ne pas respecter les lois de la République? C'est un cas de discrimination évident! » L'académie devrait être rapidement saisie de ce dossier et, si besoin, le rectorat également.

ARNAUD CHABÉ
achabe@midilibre.com

► (*) **Charge** est un acronyme anglais signifiant, en français: colobome, malformations cardiaques, atrésie choanale, retard de croissance et/ou retard mental, hypoplasie génitale, anomalies des oreilles et/ou surdité.

DÉSTOCKAGE

d'un site internet spécialisé dans la puériculture

TRANSAT

Utilisation de la naissance jusqu'à 6 mois, structure en aluminium. Pliage facile. Dossier et assise inclinables.

24€99
PRIX MAX PLUS

- layette • siège-auto • gigoteuses
- bavoirs • poussettes • nacelles
- chaise haute,...

DE MARQUE RECONNUES.

Déstockage de la marque d'ameublement préférée des mamans !

LIMITÉES QUANTITÉS

Rangements, décoration, tables de chevet, portes manteaux, coiffeuses, miroirs...

MAX PLUS

Zone Salvaza (Face à l'entrée n° 1 Géant Casino, à côté de Chaussée Matériaux)

325 bd Henri Bouffet - 11000 CARCASSONNE

DESTOCKAGE • LOTS DE MARQUES • ARRIVAGES PERMANENTS

Horaires:
 Lundi - Jeudi 10 h - 12 h 30 / 14 h - 19 h
 Vendredi - Samedi 10 h - 19 h